



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation 23.06.2009 L'an deux mille neuf et le vingt neuf juin à vingt heures quarante cinq, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques LASSERRE, Maire.

Date d'affichage **Présents :** Mr LASSERRE, Mme BERTRAND, Mrs BOUDES, DELPOUX, Mmes BORELLO-HOUDET, COMBES, Mrs CRESPO, RAYNAL, Mlle CARLES, Mrs DE GUALY, RASKOPF, Mme BORIES, Mr KOWALCZYK, Mme BONNÉ, Mr BENEZECH, Mmes GALINIER, CHAILLET, Mrs BUONGIORNO, GALINIE, Melle PORTAL, Mr DELBES, Mmes ESPIE, RAHOU, THUEL, Mr LE ROCH.

N° 09/110 **Absents :** Mme SABY (excusée), Mr MARTY (excusé), Mme DESFARGES-CARRERE (excusée), Mr BALOUP (excusé).

Objet de la délibération **Secrétaire :** Mme BONNÉ.

Rapporteur : Monsieur Kowalczyk

PLAN DE PREVENTION DU RISQUE INONDATION DU TARN AMONT - Avis du Conseil Municipal

Le Plan de Prévention du Risque Inondation du Tarn Amont concerne les communes d'Alban, Ambialet, Andouque, Arthès, Assac, Bellegarde, Cadix, Courris, Crespinet, Curvalle, Le Dourn, Fraissines, Le Fraysse, Marsal, Saint-André, Saint-Cirgue, Saint-Grégoire, Saint-Juéry, Saint-Julien-Gaulène, Saint-Michel-Labadie, Saussenac, Sérénac, Trébas, Valence d'Albigeois et Villefranche d'Albigeois.

Ce plan entre dans la phase des recueils d'avis.

Adopté à l'unanimité

Il convient donc maintenant, dans le cadre de la procédure réglementaire de mise en place du Plan de Prévention des Risques, fixée par l'article R 562-7 du Code de l'Environnement, de recueillir les avis des conseils municipaux des communes sur le territoire desquelles le plan sera applicable, celui des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale, celui de la Chambre d'Agriculture ainsi que celui du Centre régional de la propriété forestière.

Entendu le présent exposé,

Vu l'article R 562-7 du code de l'environnement,

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

DONNE un avis favorable au projet de plan de prévention du risque inondation Tarn.

Pour extrait conforme,
SAINT-JUERY, le 13 octobre 2009
Jacques LASSERRE
Maire,